



Communiqué de presse

30 août 2023

Une aire de bivouac inaugurée à Florac

En partenariat avec l'association Inter-parcs du Massif central (IPAMAC), l'établissement public du Parc national des Cévennes a souhaité tester la mise en place d'une aire de bivouac sur son territoire, en dehors du cœur. Elle a été installée à la ferme de Salièges à Florac-Trois-Rivières.

L'inauguration s'est déroulée mercredi 30 août en présence de représentants des douze parcs du Massif central réunis à l'occasion de l'Assemblée générale d'IPAMAC, du commissaire de Massif central ainsi que de la presse et des élus.

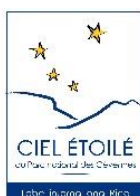
Installée à la ferme de Salièges, chez une bénéficiaire de la marque Esprit parc national, cette aire de bivouac a été conçue par Peaks architectes et Simon Boudvin et réalisée par Cévennes Evasion.

Elle se compose de 3 platelages en bois pouvant accueillir chacun une tente de 3 places, d'un mât pour accrocher des affaires et de toilettes sèches.

"Le côté expérimental me plaît" a expliqué Claudie Pascal-Martin, propriétaire de la ferme de Salièges. *"Cette offre répond à une réelle demande des visiteurs. Aujourd'hui, pour dormir en pleine nature, il y a beaucoup moins d'espaces de liberté qu'il y a une vingtaine d'années. J'ai souhaité renouer avec cela. Les nuits à la belle étoile dans un cadre agréable font de beaux souvenirs"*.

Stéphan Maurin, président du Parc national des Cévennes a évoqué les raisons qui ont conduit à la création de cette aire en partenariat avec l'IPAMAC : *"cette expérimentation permettra aux randonneurs itinérants de s'installer sans déranger un propriétaire ou la faune sauvage. De plus, elle permettra d'offrir l'expérience d'une nuit en pleine nature à des personnes qui n'en ont pas l'habitude ou qui n'osaient pas passer le cap : les familles, les jeunes et les moins jeunes !"*

Stéphane Rodier, président d'IPAMAC a quant à lui déclaré : *"Nous avons déjà installé des aires similaires dans le Parc naturel régional de Millevaches en 2019 et celui du Morvan cet été. Les*



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

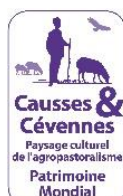
Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

retours d'expérience sont très bons et ce type d'équipement répond aux attentes du public en quête de micro-aventure et d'étape insolite sur une itinérance. De nouvelles aires verront donc le jour dans les années qui viennent dans les parcs de l'Aubrac et des Volcans d'Auvergne !"

Selon Paul-Henry Dupuy, commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central, « *cette aire de bivouac est l'expression de l'ADN des politiques d'expérimentation du Massif central qui se veulent à la pointe en matière de tourisme durable : des investissements modestes, qui ne dénaturent pas le paysage et permettent au plus grand nombre de visiter le territoire. L'itinérance dispose désormais d'un nouvel outil authentique et intégré.* »

Les randonneurs auront ainsi la possibilité de passer une nuit sous les châtaigniers près de la rivière, à proximité de Florac et à la croisée de plusieurs GR® : sentier de la vallée et des gorges du Tarn (GR® 736), de la Grande Traversée du Massif central à VTT (GTMC) et du chemin Urbain V (GR® 670).

Le projet d'installation de cette aire de bivouac du Massif central, assuré sous la maîtrise d'ouvrage de l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), a été financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, avec la participation du Parc national des Cévennes.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières